

INSCRIPTION AFFOUAGE 2020-2021

COMMUNE D'AUDINCOURT

Comme chaque année, la Ville organise la mise en vente des houppiers par tirage au sort.

Pour pouvoir bénéficier d'un lot de bois il est nécessaire :

- d'être domicilié à Audincourt
- **de déposer en mairie – Pôle Urbanisme** – le bulletin d'inscription ci-dessous avant le 10 décembre 2020 dernier délai pour participer au tirage au sort.

Pièces à fournir obligatoirement :

- pièce d'identité
- justificatif de domicile
- attestation de responsabilité civile précisant « affouage ».

Renseignements : Monsieur BOILLOT Guillaume 03.81.36.37.76 ou 03.81.36.37.36

Les bulletins d'inscription incomplets, ou sans les pièces justificatives, ne seront pas pris en compte.

Nom : Prénom :

Adresse :

.....
.....

Tél. :

Adresse mail :

Date : Signature :

Les informations portées sur ce formulaire doivent obligatoirement être renseignées. Ces informations font l'objet d'un traitement destiné à la gestion de l'affouage de la commune d'Audincourt. L'accès à vos données personnelles est strictement limité aux services de la Mairie d'Audincourt et au Centre des Finances Publiques. Vos données personnelles sont conservées aussi longtemps que nécessaire à l'exécution de l'affouage 2020/2021.